

LE PAYS GRASSOIS

JANVIER 2007
N° 48 - Prix : 20 cts

JOURNAL DE LA SECTION DU PAYS GRASSOIS DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS • 5 Place de la Poissonnerie • Grasse • 06130

ACHÈVEMENT DE LA PÉNÉTRANTE CANNES-GRASSE : boulevard urbain ou voie de transit ?



Le projet 2002 prévoyait une arrivée en douceur à Saint Jacques avec un rond point sur l'avenue Frédéric Mistral et un second petit rond point sur l'avenue de la Libération.

Le nouveau projet du Conseil Général prévoit de transformer le stade Jean Girard en gigantesque rond point.

Page 4

EDITORIAL



"GRASSE BOUGE..."

par Paul Euzière

Grasse bouge n'arrête pas de répéter M. Leleux.

J'ai expliqué lors du Conseil municipal du 21 décembre, pourquoi le Groupe de la Gauche Unie ne partage pas l'autosatisfaction du maire.

Il ne suffit pas de proclamer " la priorité à l'investissement " pour que la ville se porte mieux.

Des chantiers, il y en a beaucoup à Grasse.

Ceux, privés concernant le logement, sont des opérations de placement, entre 3.500 et 5.000€ le m² que les Grassois ne pourront ni acquérir ni louer.

Résultat : les demandeurs de logements sociaux sont de plus en plus nombreux.

Quant aux chantiers "municipaux", ils ne répondent pas prioritairement aux urgences des Grassois

L'extension du Musée International de la Parfumerie est très coûteux tout comme la "Maison de la Petite Enfance" qui se traduira par un transfert des places de crèche et non par l'augmentation de leur nombre.

Conséquences : les équipements publics sont insuffisants et mal entretenus. Excepté quelques secteurs "visibles", la voirie et les trottoirs (quand ils existent) sont dans un état lamentable.

Si Grasse bouge, on peut se demander dans l'intérêt de qui.

Il y a un abîme entre ce que dit M. Leleux et ce que vit la plupart de nos concitoyens.

Nous nous battons pour que l'ordre des priorités soit changé et que les Grassois soient entendus.

P. E

" AXE 85 " :

Page 3

Chaos urbain et overdose commerciale de Grasse à Cannes



Construire des logements sociaux, pas les détruire !

Page 3

BAR SUR LOUP :

Le saccage va-t-il s'arrêter ?

Page 3

Comment la télé manipule l'opinion...

Page 2

Interview de Marie George Buffet

Page 2



"Pour combattre la droite durablement, il est indispensable de construire une nouvelle majorité à gauche ancrée sur la force de nos propositions alternatives, opposées frontalement aux logiques libérales...
Ma candidature est aussi celle du NON de Gauche à la Constitution Européenne libérale, celle des femmes et des hommes qui ont exprimé leur volonté de construire une autre Europe, avec de nouveaux rapports au monde"

Marie George Buffet

Marie-George Buffet a donné le coup d'envoi de sa campagne.

" Nous voulons une gauche de gouvernement qui affronte le libéralisme "

Interview accordée au journal " Libération " du 5 janvier 2007 (extraits)

Les conditions de votre désignation font que vous n'êtes pas la candidate des collectifs unitaires. Comment espérez-vous rassembler la gauche antilibérale ?

Je pars en campagne pour faire exister cette gauche populaire et antilibérale, et créer une dynamique permettant une nouvelle majorité à gauche avec une ambition gouvernementale. (...) J'ai pris mes responsabilités à partir du choix des collectifs locaux en faveur de ma candidature. J'ai tenu ma promesse : je ne suis plus la secrétaire nationale du PCF. Je vais mettre en place un conseil de campagne avec tous ceux et celles qui veulent participer à cette bataille, quelle que soit leur sensibilité à gauche. Ensuite les collectifs locaux décideront chacun de la façon dont ils veulent s'inscrire ou non dans la campagne. Et partout nous créerons des comités de soutien pour ma candidature qui n'est pas la candidature du rassemblement antilibéral, mais une candidature de rassemblement.

Reprenez-vous à votre compte les 125 propositions du programme antilibéral ?

Ces propositions sont un bien

commun. Beaucoup sont d'ailleurs dans le programme du PCF. Je compte accorder une importance particulière sur quatre axes : relever les défis de la planète; garantir les droits qui permettent de vivre; promouvoir une société solidaire d'échange et de coopération et éradiquer toutes les discriminations. Pour cela, je propose des moyens pour les réaliser, parmi lesquels une réforme de la fiscalité, des moyens démocratiques, la VI^e République, ou encore la reconquête d'un grand secteur démocratisé des services publics.

N'êtes-vous pas passés d'un rassemblement avec le PCF comme force principale à un rassemblement autour du PCF ?

Non, ce n'est pas notre choix. Nous ne voulons pas un rassemblement autour du PCF mais continuer à être dans ce rassemblement. Je ne ferai rien dans cette campagne qui porte atteinte à ce qui s'est construit. Il faut qu'on arrête de se regarder tous le nombril ! On est à quatre mois d'une élection présidentielle et pas n'importe laquelle : ou c'est le social-libéralisme qui l'emporte avec Ségolène Royal, ou ce pays

est emporté avec la droite de Sarkozy, une droite atlantiste et communautariste. L'urgence, c'est de dire à ceux qui souffrent qu'il y a une perspective nouvelle à gauche pour que, cette fois, elle réussisse.



Vous parlez d'une majorité neuve à gauche. La voyez-vous avec Ségolène Royal ?

Le programme qu'elle porte aujourd'hui n'est pas en capacité de mettre en oeuvre les réformes permettant aux gens de vivre mieux dans ce pays. Parce qu'il ne pose pas la question des moyens financiers ni de l'Europe. Il faut donc créer à gauche une nouvelle majorité qui permette de porter un programme antilibéral. Cela ne passe pas par la disparition des forces qui existent. Les hommes et

les femmes de gauche n'attendent pas qu'on leur dise : "Mon ambition c'est de faire un score honorable..." Cela ne les intéresse pas. Moi, j'ai l'espoir et l'ambition qu'avec ma candidature les Françaises et les Français bousculent la gauche et se donnent les moyens d'une majorité et d'un gouvernement qui change vraiment les choses.

Pensez-vous qu'il existe deux gauches, l'une de gouvernement, l'autre protestataire ?

On a essayé de nous enfermer dans l'alternative : soit on est avec le PS, soit avec l'extrême gauche. Depuis 2005, nous explorons une autre voie : nous voulons porter au gouvernement une politique radicale qui affronte le libéralisme, qui engage des réformes qui secouent vraiment, sur la redistribution de l'argent, le pouvoir des salariés dans l'entreprise, etc. C'est une gauche radicale de gouvernement que nous voulons.

Au second tour, vous vous désisterez pour Ségolène Royal ?

Moi je ne me trompe pas d'adversaire ; le plus grand danger, c'est la droite. Donc sans hésitation pour le candidat de gauche le mieux placé.

Comment la télé manipule l'opinion...

Le C.S.A officiellement "garant" du pluralisme de l'information a lancé un premier avertissement, début janvier, concernant la scandaleuse inégalité de traitement entre les candidats aux élections présidentielles. Si TF1 s'illustre en favorisant outrancièrement le tandem Sarkozy-Royal, les chaînes du " Service public " ne montrent, elles, aucun respect pour la diversité des contribuables qui les financent.

La "palme" de la désinformation à "France 2"

Pourtant chaîne de service public, "France 2" a accordé, pour tout le mois de décembre, 1mn 54s à M. G. Buffet contre 7mn 47s à A. Laguiller, 9mn 47s à O. Besançon et 1h 33mn 50s à S. Royal !

Secrétaire nationale d'un parti de 130 000 adhérents, 12 000 élus, avec un groupe de députés à l'Assemblée et un groupe au Sénat, députée et ancienne ministre, M. G. Buffet "pèse" donc aux yeux du directeur de l'information de France 2 : 3 fois moins que A. Laguiller et 4 fois moins que O. Besançon !

Décidément les leçons du référendum du 29 mai n'ont pas été entendues. Les mêmes chaînes qui ont voulu faire passer le Oui à la Constitution Européenne essayent aujourd'hui de nous refaire le coup en faisant le black-out sur les propositions de M. G. Buffet qui est la seule candidate antilibérale en mesure de réellement peser, de façon constructive, à Gauche.

Temps consacrés aux principaux candidats déclarés ou présumés et à leur soutien dans les émissions d'information télévisées du 1^{er} au 29 décembre 2006 (source CSA)

Candidats	Chaînes et temps d'antenne				
	TF1	France 2	France 3 (édition nationale)	Canal + (programme en clair)	M 6
François BAYROU	17mn 8s	17mn 59s	19mn 29s	23mn 34s	1mn 38s
Olivier BESANCENOT	1mn 50s	9mn 47s	10mn 18s	2mn 7s	
Marie George BUFFET	4mn 6s	1mn 54s	14mn 25s	23mn 26s	42s
Arlette LAGUILLER	1mn 2s	7mn 47s	21mn 8s	16mn 15s	
Jean Marie LE PEN	3mn 2s	17mn 41s	13mn 55s	4mn 49s	1mn 49s
Ségolène ROYAL	22mn 14s	1h 33mn 50s	1h 4mn 49s	1h 41mn 49s	18mn 56s
Nicolas SARKOZY	19mn 25s	1h 19mn 57s	2h 34mn 42s	1h 29mn 25s	6mn 23s
Philippe de VILLIERS	4mn 25s	2mn 6s	16mn 42s	54s	20s
Dominique VOYNET	6mn 16s	3mn 4s	13mn 11s	17mn 42s	

Ce tableau dit tout sur les manipulations de la télé. Faisons le connaître autour de nous !

LES ASPRES LA BLAQUIERE OU METROPOLIS ?

A la réunion du Conseil consultatif du quartier des Aspres-La Blaquière, de nombreux participants ont interrogé l'élus du quartier (membre de la majorité) sur le projet de centre commercial, dénommé "Axe 85" personne n'a été en mesure de leur répondre ! Éclairons donc la lanterne de cet élu peu informé.

Cet ensemble, d'une surface de 13 000 m², va voir le jour entre le rond point de la Blaquière et le Chemin de Ste Marguerite.

Une extension de 6 000 m² de ce centre est déjà envisagée pour les prochaines années !

Dans ce périmètre restreint si l'on rajoute, au futur nouveau venu, les magasins, Leclerc, qui doit passer prochainement de 3 000 à 5 500 m², Auchan, Intermarché et quelques autres enseignes de moindre importance, on n'est pas loin de la monstruosité des 32 000 m² du PROJET "Family Village - Ikéa" que les amis politiques de Mme Tabarot tentent d'imposer quelques kilomètres plus bas.

Pourtant la population et des élus responsables ont plus que contesté ce projet. Ils en ont montré la nocivité.

Alors, par quel miracle, les nuisances relevées entre Mouans-Sartoux et Mougins (pollution, réseau routier



inadapté, destruction de l'environnement et de la qualité de vie) deviendraient des vertus entre Grasse et Le Plan ? On voudrait pourrir l'existence des citoyens qui composent Pôle-Azur-Provence que l'on ne s'y prendrait pas autrement !

Est-ce que les initiateurs du projet Grassois ont réalisé que ce secteur abrite deux écoles (primaire et maternelle), une crèche, un collège et un lycée et qu'une maison de retraite médicalisée y est prévue ?

Faudra-t-il sans doute y prévoir également des habitants ayant plus de besoin en CO² qu'en oxygène ?

L'adjoint à l'urbanisme de M. Leleux, tente de justifier l'injustifiable concentration d'enseignes commerciales avec un argumentaire brillant, il déclare : *"le commerce fait marcher le commerce"* !

Si la majorité UMP de Grasse n'était pas aveuglée par l'idéologie ultra capitaliste de ses leaders, elle se rendrait compte qu'elle est en train de créer, en rajoutant le projet Axe 85 à celui de la ZAC St Marc, un bloc industriel et commercial qui ira sans interruption du carrefour des Quatre Chemins jusqu'aux portes de Mouans-Sartoux.

C'est-à-dire un monde Kafkaïen totalement invivable.

René VOARINO



Sous la pression des mobilisations, tout le monde fait de grandes déclarations sur le logement. J. Chirac, après 12 ans d'inaction, annonce en direct à la télévision une loi pour le droit au logement opposable pour tous.

Près de 100 000 sans-logis, des centaines de milliers de demandeurs de logement (près de 2 000 dans l'agglomération Grassoise), des millions de mal-logés...

Qui découvre cette situation ?

Salariés, précaires subissent les loyers trop chers, les salaires trop bas, la pénurie de logements sociaux. Et pendant ce temps, chez N. Sarkozy, à Neuilly, il n'y a que 3% de logements sociaux.

A Grasse, "Azur Provence Habitat" -ex Société Grassoise d'H.L.M- reprise par le Groupe Solendi,

a déposé un projet de destruction de la Tourache (88 logements) alors que des familles attendent depuis parfois 10 ans un logement social ! C'est aberrant !

Avec Marie George Buffet, la gauche populaire et antilibérale propose un programme de construction de 600 000 logements sociaux en 5 ans répartis sur toutes les villes et une revalorisation de l'aide à la pierre et à la personne. Les loyers doivent être bloqués pour ne plus excéder 20% des revenus des personnes.

Pour cela, le P.C.F demande la création d'un service public national du logement.

BAR SUR LOUP : Le saccage va-t-il s'arrêter ?

Décidemment, la majorité UMP de ce département n'aime pas les Alpes Maritimes.

Hier, cette droite affairiste a largement aidé ses amis bétonneurs à défigurer le littoral. Aujourd'hui, leurs successeurs, s'attaquent au Moyen Pays en général et au Pays Grassois en particulier.

En effet, les Tabarot, Léonetti et autres complices locaux, voudraient, en plus des projets délirants tels Ikéa à Mouans Sartoux, la ZAC St Marc au Plan, Axe 85 aux Aspres, mettre en danger l'alimentation en eau de la Ville de Grasse.

Ces ultra-libéraux, pour compléter le bétonnage du plateau de Roquevignon à l'Ouest, veulent implanter à l'Est de la Cité des Parfums, une usine de traitements des boues industrielles et d'épuration au Plateau de La Sarrée sur la commune de Bar sur Loup.

Alors que le Préfet des Alpes-Maritimes vient d'annuler la partie du projet qui concerne le brûlage de ces boues dans la vallée du Paillon, grâce à la mobilisation des citoyens relayée par les Conseillers Généraux Communistes, la construction de l'usine de Bar s/Loup, elle, est maintenue.

Pourtant, il serait plus judicieux que chaque ville traite ces boues sur place plutôt que de condamner des petites communes à être le réceptacle des rejets d'un secteur allant de Menton à Antibes.

Car, outre les dangers de pollution de la nappe phréatique, il faut savoir que cet équipement consommera par an : 50 tonnes de javel, 2500 KW de gaz naturel, 1200 KW pour la réfrigération et 2500 KW pour le séchage ! Bonjour les économies d'énergie !

Quant aux 7300 m³ d'eau qui lui seront nécessaires, ils seront renvoyés dans le réseau communal. Est-il calibré pour cela ?

Mais rassurez-vous, les études de faisabilité ont été confiées à La Lyonnaise et à la Compagnie Générale des Eaux qui devraient exploiter ensemble, par la suite, le site.

Cela fait s'extasier M. Leleux, maire de Grasse et surtout député suppléant de Mme Tabarot, sur cette collaboration industrielle unique en son genre.

Nous ne partageons pas son enthousiasme car cela revient à confier ses biens les plus précieux à des casseurs professionnels.

Face à cette attaque, nous ne pouvons pas laisser seuls les habitants du Bar sur Loup et de la vallée du Paillon. D'abord par solidarité citoyenne, mais également pour nous protéger, car les trente camions, minimum, qui transporteront ces produits toxiques, traverseront également nos communes.

La résistance s'organise. En plus des associations et des citoyens, le Conseil municipal de Châteauneuf a voté contre cette implantation.

A Grasse, les sept élus de l'opposition de gauche ont également signifié leur opposition à ce projet. Cette mobilisation a commencé à faire reculer les pollueurs, mais ces tristes personnages n'ont pas abandonné leur funeste projet.

Restons vigilants au Bar s/Loup comme en tout autre lieu du département.

Zoran SOPOSKI

Le Parti Communiste : un espace de liberté au service du changement

● Si vous souhaitez réagir à ce journal, donner votre opinion, prendre contact ou être informés de nos initiatives, écrivez-nous à : Parti communiste français, 5, place de la Poissonnerie, 06130 Grasse ou téléphonez au : 04 93 36 82 90

PENETRANTE CANNES-GRASSE : boulevard urbain ou voie de transit ?

Enterré pendant cinq ans, le dossier de la pénétrante Cannes-Grasse a refait subitement surface à la mi-2006 avec un nouveau projet concernant la partie qui va de la sortie actuelle, à St Antoine, jusqu'au Stade J. Girard, à St Jacques.

En 2002, la Direction des Routes placée sous l'autorité du ministre communiste des Transports et de l'Équipement, J.C. Gayssot avait avalisé un projet de boulevard urbain intégré qui, après deux années de réflexion, avait fait l'unanimité des associations et des élus grassois.

En 2003, M. de Robien, ministre des transports du gouvernement UMP-UDF approuvait ce projet.

2003, 2004, 2005... rien ! Sauf une polémique publique dans "Nice Matin" où la députée UMP M. Tabarot annonçait que la pénétrante serait achevée en 2008...

UN NOUVEAU PROJET DE PLUS DE 47 MILLIONS D'€

Le gouvernement UMP ayant lamputé les crédits des routes, il ne s'est plus rien passé. Mais les automobilistes s'impatientant et les élections approchant, les services du département, désormais chargés du dossier, se sont fendus d'un nouveau projet qui a été présenté le 11 septembre.

Quelle différence avec celui de 2002 ?

On a supprimé la plupart des ronds-points qui permettaient sur 2,3 Km de raccorder ce nouveau boulevard avec les quartiers traversés, rajouter un échangeur au **Bd E. Rouquier** (qui avait été supprimé par le Conseil municipal sous M. de Fontmichel avec l'approbation de M. Leleux alors adjoint...), et complètement réduit les aménagements paysagers (arbres, plantations, espaces verts) prévus dans le projet de 2002.

Finalement, ce que nous propose aujourd'hui le Conseil Général, c'est non pas un achèvement de la pénétrante intégré à la voirie et l'environnement, mais une voie rapide sur laquelle il sera impossible d'entrer et de sortir sur 2,100 Km entre "Les Castors" à **St Antoine** et la sortie du Stade J. Girard à **St Jacques** qui sera transformé en gigantesque rond-point. Ce qui paralysera St Jacques, l'avenue de la Libération et l'avenue F. Mistral aux heures de pointe.



Le projet du Conseil général : une voie de transit à travers St Antoine et St Jacques.

Une voie sur laquelle on roulera à 70 Km/h qui défigurera St Antoine et St Jacques et entraînera une pollution mécanique et sonore pour ces deux quartiers où outre les centaines de maisons individuelles, sont situés de grands ensembles d'habitations : **Terrasses de Grasse, Château Folie**, etc.

Coût minimal (2004) : **47 millions d'€uros !**

Pour une voie qui telle qu'elle est conçue ne pourra pas améliorer la circulation à Grasse, mais servira au **transit** de toute la circulation venant de **Peymeinade** et de **Montauroux-Fayence**.

LES GRASSOIS DOIVENT SAVOIR !

Ce projet : "tous les Grassois doivent pouvoir le connaître et en débattre" a demandé Paul Euzière au Conseil municipal du 23 septembre en constatant que "la concertation préalable" prévue par le Conseil Général était "le minimum du minimum" (un registre ouvert pendant deux semaines et une réunion).

Finalement, devant le mécontentement des habitants et la mobilisation de l'Association de Défense de St Antoine et St Jacques, une rallonge d'une semaine a été obtenue et une deuxième "réunion d'information" a été tenue par MM. Leleux et Vinciguerra à St Antoine à quelques jours de Noël. Mais hormis deux placards publicitaires dans "Nice-Matin", ni le Conseil Général ni la municipalité grassoise n'ont cherché à informer sérieusement la population... Et pour cause : il est difficile de justifier l'injustifiable et d'expliquer aux Grassois que dans cette affaire, ils seront perdants à 100% à tous points de vue.

Car même les riverains du chemin du Grand Chêne à St Jacques qui supportent aujourd'hui une part du trafic vers la pénétrante ne

verront que momentanément la circulation diminuera. En effet, avec la sortie de la pénétrante à l'est du stade J. Girard et la création d'un nouveau rond-point, les automobilistes auront à passer trois carrefours sur moins de

500 m. Ceux venant de Peymeinade éviteront les encombrements de l'entrée de la pénétrante en empruntant la première voie au niveau de la halte St Jacques. C'est-à-dire le chemin des chênes...

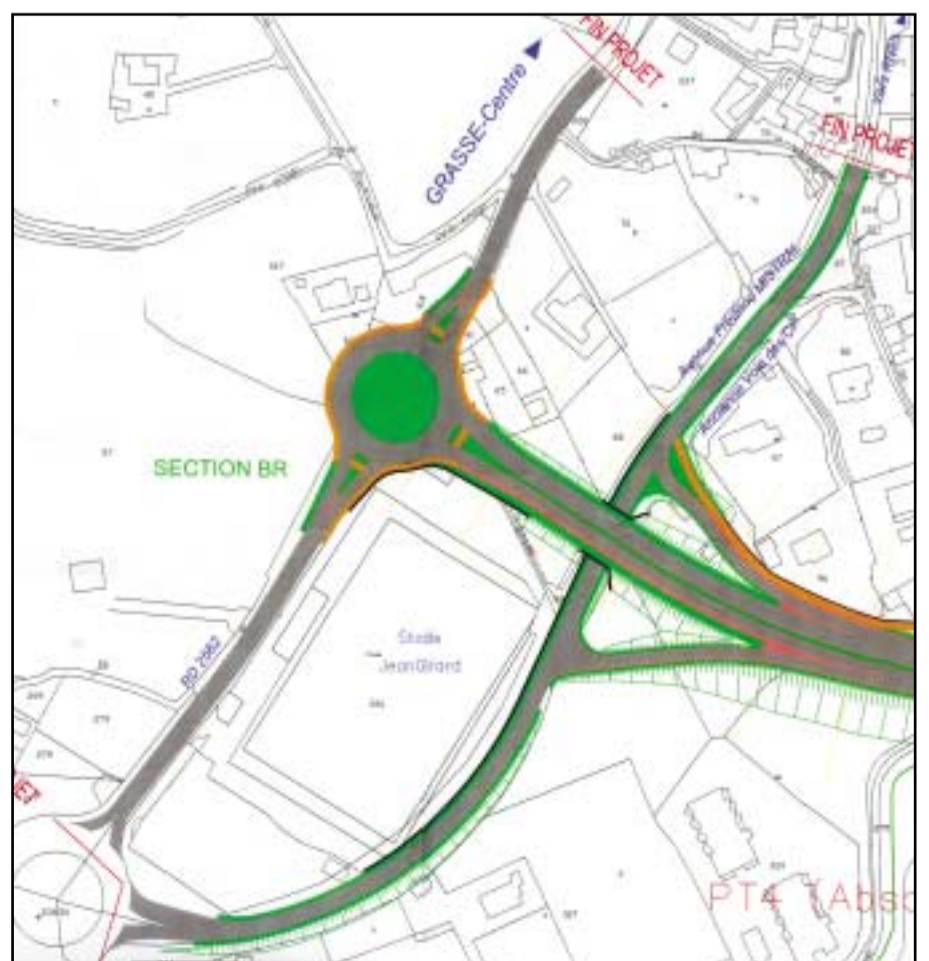
APPORTER UNE SOLUTION D'ENSEMBLE

La véritable résolution des problèmes ne peut donc être que dans l'approche globale que défendent depuis des années les associations de défense des quartiers et que Paul Euzière avait développée dès mai 2000, lors de la visite à Grasse du ministre Jean Claude Gayssot.

1*) *Achèvement de la pénétrante sous forme de boulevard urbain intégré à fonction de desserte locale.*

2*) *Création immédiate d'un échangeur à la Paoute qui permette d'alléger toute la circulation à destination du Plan et de Grasse Sud-Est qui, actuellement, contribue aux embouteillages aux Quatre Chemins.*

3*) *Décision de raccorder la future pénétrante de la Siagne (qui s'arrête à Pégomas) à la route Grasse-Dranguignan (RD 2562) par le vallon de la Frayère (au niveau du Tignet) ce qui évitera à Grasse tout le transit à destination de la côte provenant de l'Est varois et de Peymeinade".*



St Jacques : trois carrefours sur moins de 500 m. Le stade J. Girard transformé en gigantesque rond-point !